



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi 13 novembre 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2017-11-233  
6608

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2017-11-234  
6608

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 2 octobre et des sessions spéciales tenues les 2 et 4 octobre 2017.

**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2017-11-235  
6608

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapports financiers**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 octobre 2017.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 2 386 m<sup>3</sup>, moyenne : 75 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 5 951 m<sup>3</sup>, moyenne : 186 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : Non disponible  
Camping de la Rive : 05-09-2017 au 31-10-2017 : 1,56 m

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 11, 16 et 25 octobre 2017  
Incendies : 6, 9, 9, 10, 14, 18, 30, 30 et 31 octobre 2017  
Premiers répondants : 28 octobre 2017

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



certificat d'autorisation pour le projet de  
stabilisation des berges sur la rue Labrie Ouest.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à signer la lettre d'engagement concernant les engagements relatifs aux travaux, l'engagement relatif à la perte d'habitat engendrée dans la zone des travaux et les engagements relatifs aux zones 1, 3 et 4, tel que présenté aux membres du conseil.

2017-10-231  
6607

**APPEL D'OFFRES 2017-03 - STABILISATION DES BERGES DU FLEUVE  
SAINT-LAURENT SUR LA RUE LABRIE OUEST**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes a  
procédé à l'ouverture des soumissions pour les  
travaux de stabilisation des berges du fleuve  
Saint-Laurent, rue Labrie Ouest, le jeudi 21  
septembre 2017;

**CONSIDÉRANT** les soumissions qui ont été déposées;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est la  
compagnie Jean Fournier inc., au montant de  
1 146 300,75 \$, incluant les taxes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter la soumission de la compagnie Jean Fournier inc., au  
montant de 1 146 300,75 \$, incluant les taxes, pour les travaux de  
stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest.

Les travaux seront réalisés dès la réception des autorisations du MDDELCC.

Ces travaux seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

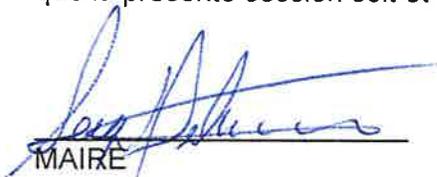
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes à poser des questions.

2017-10-232  
6607

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité,  
que la présente session soit et est levée, il est 16 h 42.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code  
municipal.*

  
MAIRE

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



Formation de pompiers : Aucune  
Prévention : Aucune

**- M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbaux du 20 septembre et 18 octobre 2017.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2017-11-236  
6609

**CORRESPONDANCE**

**Reçue :**

\* M. Robert Sauvé, Société du Plan Nord -17-09-28- confirmation qu'après l'analyse du projet «Plan d'aménagement, de restauration et de mise en valeur du projet de portail d'entrée de Pointe-aux-Outardes» et l'évaluation du comité de sélection, la Société du Plan Nord est favorable à l'attribution d'une aide financière de 60 180 \$, dans le cadre du programme Fonds d'initiatives du Plan Nord.

\* M. Jean Sébastien Gravelle, coordonnateur, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -17-10-25- accusé réception de la demande de certificat d'autorisation pour le projet de stabilisation des berges du côté Ouest du quai municipal.

**Expédiée :**

\* Mme Marjolaine Côté et M. Christian Thibeault, 175, chemin Principal - 17-10-03- envoi de la résolution numéro 2017-10-212 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes ne peut pas accorder leur demande de dérogation mineure DM-2017-03 puisque la superficie excédentaire du bâtiment complémentaire à l'usage d'habitation se situe dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des conditions particulières et ce, pour des raisons de sécurité publique.

\* Mme Carole Gosselin, CIMA+ -17-10-03- envoi de la résolution numéro 2017-10-219 selon laquelle le conseil municipal mandate la firme CIMA+ afin de bien cibler la mesure de compensation pour ensuite être soumise au MDDELCC.

\* Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes -17-10-03- envoi de la résolution numéro 2017-10-223 selon laquelle le conseil municipal accepte la révision budgétaire, datée du 14 septembre 2017, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes augmente à 3 438 \$ pour l'année 2017.

M. Julien Normand, président, Troupe Art'Scène -17-10-04- appui la démarche d'une demande d'aide financière au Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins afin d'adapter la scène, faire l'achat d'instruments de musique et de différents équipements.

M. Guy Dionne, GHD, consultants -17-10-05- envoi de la résolution numéro 2017-10-29 selon laquelle le conseil municipal mandate la compagnie GHD pour réaliser une étude géotechnique selon le mandat décrit dans le document #5898 préparé par le Groupe-Conseil TDA, au coût de 21 500 \$, plus taxes.

M. Michel Gagnon, Jean Fournier inc. -17-10-05- envoi de la résolution numéro 2017-10-231 selon laquelle le conseil accepte la soumission de Jean Fournier inc., au montant de 1 146 300,75 \$, incluant les taxes, pour les travaux



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-11-237  
6610

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2017-11-13, ainsi que la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2017.

### LISTE DES TRANSFERTS

#### Transferts:

02 1100 454	Formation et perfectionnement	+ 2 000 \$
02 19000 412	Services juridiques	+ 3 875 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	+ 11 050 \$
02 32000 650	Vêtements, chaussures & acc.	+ 300 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine pur. /trait.	+ 2 000 \$
02 41200 635	Produits chimiques	+ 750 \$
02 41300 200	Charges sociales – Employeur	+ 500 \$
02 41300 516	Location machinerie	+ 1 850 \$
02 70000 454	Service de formation	+ 150 \$
		<b>22 475 \$</b>
02 11000 131	Rémunération des élus	- 400 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	- 200 \$
02 11000 200	Charges sociales – Employeur	- 100 \$
02 11000 310	Frais de déplacement	- 1 000 \$
02 11000 331	Téléphone – Maire	- 250 \$
02 13000 141	Salaire régulier – Adm.	- 750 \$
02 13000 200	Charges sociales – Employeur	- 1 800 \$
02 13000 310	Frais de déplacement	- 400 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	- 1 500 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	- 250 \$
02 19000 341	Avis publics	- 1 275 \$
02 41200 681	Électricité – Usine pur./trait.	- 2 500 \$
02 41300 681	Électricité – Chauffage	- 4 000 \$
02 41500 141	Salaire régulier – Réseau d'égout	- 1 000 \$
02 41500 200	Charges sociales – Employeur	- 150 \$
02 52000 959	Participation OMH	- 2 500 \$
02 70000 141	Superviseur – Salaire régulier	- 2 000 \$
02 70000 200	Charges sociales – Employeur	- 500 \$
02 70000 210	Frais de dépl. du personnel	- 500 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



02 99000 891

Intérêts – Emprunt temporaire

- 1 400 \$

22 475 \$

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun.

**PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2017-11-238  
6611

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE**

tous les membres du conseil municipal doivent, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant les intérêts pécuniaires.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes.

2017-11-239  
6611

**RÉPARTITION DES DOSSIERS – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de déposer la liste de répartition des dossiers des membres du conseil :

**NOMS**  
**POSTE**

**DOSSIERS**

**SERGE DESCHÊNES**  
**MAIRE**

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- BUDGET
- CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS
- DOSSIERS FORESTIERS
- ÉROSION DES BERGES
- LOGEMENTS À LOYER MODIQUE (OMH)
- M.R.C. MANICOUAGAN
- PROTECTION CIVILE
- PROTECTION INCENDIE
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- RESSOURCES HUMAINES
- SEMENCES ÉLITE DU QUÉBEC
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT (Président)
- TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

**DAVE PRÉVÉREULT**  
**District #1 - Lagacé**

- COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (Responsable)
- COMITÉ LOISIRS ET CULTURE
- PORTAIL D'ENTRÉE
- POLITIQUE FAMILIALE ET MADA
- RESSOURCES HUMAINES
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
- PISTE CYCLABLE



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER**  
District #2 - Laflèche
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - PORTAIL D'ENTRÉE
  - BÂTIMENTS MUNICIPAUX
  - LOGEMENTS À LOYER MODIQUE (OMH)
  - PROTECTION CIVILE
  - PROTECTION INCENDIE
  - RESSOURCES HUMAINES
- JULIEN NORMAND**  
District #3 – Les Petites Rivières
- COMITÉ LOISIRS ET CULTURE (Président)
  - ÉROSION DES BERGES
  - PORTAIL D'ENTRÉE (Responsable)
  - PISTE CYCLABLE (Responsable)
  - POLITIQUE FAMILIALE ET MADA (Responsable)
  - POLITIQUE RURALITÉ (Président)
  - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
- RAYNALD FOSTER**  
District #4 - Dufour
- COMITÉ LOISIRS ET CULTURE
  - COMITÉ VTT (Responsable)
  - LOGEMENTS À LOYER MODIQUE (OMH)
  - SKI DE FOND
  - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
  - TRANSPORT & TRAV. PUBLICS (Responsable)
- SYLVIE OSTIGNY**  
District #5 - Côté
- CDTR PÉNINSULE
  - DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - PORTAIL D'ENTRÉE
  - PARC NATURE (Responsable)
  - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
  - ÉROSION DES BERGES
- PIERRE ROSS**  
District #6 – La Grosse Pointe
- AQUEDUC (Responsable)
  - COMITÉ VTT
  - ÉROSION DES BERGES (Responsable)
  - LIGNE DES HAUTES EAUX (Responsable)
  - TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS
  - PATRIMOINE POINTE-AUX-OUTARDES (Responsable)

2017-11-241  
6612

### CHÈQUES – AUTORISATION DE SIGNATURES

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des changements de signatures pour les chèques ou autres transactions bancaires au sein de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser les personnes suivantes pour la signature des chèques ou autres transactions bancaires au sein de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, soit : Mme Dania Hovington ou en son absence M. Maxime Whissell à signer pour la direction et M. Serge Deschênes, maire, ou en son absence M. Dave Prévèreault, M. Jean-François Gauthier, M. Julien Normand, M. Raynald Foster, Mme Sylvie Ostigny et M. Pierre Ross.

2017-11-241  
6612

### MANDAT – TAXES MUNICIPALES

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière et le maire pour qu'ils soient autorisés à procéder, avec des recours légaux, à faire la perception des taxes dues en 2017 et des années antérieures.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



2017-11-242  
6613

**MANDAT AU HUISSIER DE JUSTICE – MME KIM BÉLANGER**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des comptes de taxes de contribuables en arriérages.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de mandater Mme Kim Bélanger, huissier de justice, pour qu'elle puisse prendre les recours légaux afin de percevoir les sommes dues des comptes de taxes en souffrance avec les frais pour dépôt à la cour 54,75 \$, les brefs de saisie, les frais d'avis 5,00 \$, le mandat 5,00 \$ et les frais du huissier.

2017-11-243  
6613

**NOMINATION – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QU'** à la suite de l'élection municipale du 5 novembre 2017, le conseil municipal doit nommer cinq (5) personnes pour siéger sur le conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes au poste de président, et MM Dave Prévèreault, Julien Normand, Raynald Foster, ainsi que Mme Sylvie Ostigny aux postes de directeurs (trice) au sein du conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

2017-11-244  
6613

**NOMINATION – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de nommer MM Serge Deschênes, Jean-François Gauthier et Raynald Foster comme représentants municipaux auprès de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

2017-11-245  
6613

**NOMINATION – CONSORTIUM DE RECHERCHE SUR LA POMME DE TERRE DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** les changements au niveau de la structure organisationnelle du Centre de recherche Les Buissons;

**CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle raison sociale du Centre de recherche Les Buissons sera désormais le « Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec » et qu'il y a lieu de nommer un nouveau conseil d'administration qui prévoit un poste d'observateur sans droit de vote, poste réservé à la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes sur le poste d'observateur, sans droit de vote au sein du conseil d'administration du Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec, poste réservé à la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2017-11-246  
6613

**OFFRE DE SERVICE – RECRUTEMENT D'UN PRÉVENTIONNISTE POUR LA PÉNINSULE**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément aux dispositions de la Loi sur la Sécurité incendie, particulièrement celles



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

énoncées aux articles 8 et suivants, la MRC de Manicouagan, en liaison avec ses municipalités membres, a établi un schéma de couverture de risques fixant, pour tout son territoire, les objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre;

**CONSIDÉRANT** les plans de mise en œuvre adoptés par chacune des huit (8) municipalités membres de la MRC visées par le Schéma de couverture de risques;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'organisation des services de sécurité incendie, il est prévu de procéder à l'embauche d'un directeur de sécurité incendie commun pour les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Label ayant la formation nécessaire en prévention (référence : article 11 du plan de mise en œuvre);

**CONSIDÉRANT** l'entente intermunicipale du partage de service d'un directeur-préventionniste en sécurité incendie, intervenue le 5 février 2013 entre les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Label;

**CONSIDÉRANT QUE** le titulaire actuel du poste de directeur-préventionniste en sécurité incendie est actuellement en congé prolongé pour cause de maladie;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de procéder à l'embauche d'un directeur-préventionniste en sécurité incendie pour assurer l'intérim à ce poste, d'une part pour respecter nos obligations en regard du SCRSI de la MRC Manicouagan, et d'autre part pour assister nos mandataires dans la réalisation de l'étude d'opportunité de regroupement de nos services incendies;

**CONSIDÉRANT QU'** afin de nous assister dans le processus de recrutement, nous avons requis de Mallette (S.E.N.C.R.L.) une offre de services professionnels en recrutement de personnel, qui se chiffre à un montant budgétaire de 5 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'** il s'agit d'un contrat issu d'un regroupement des quatre municipalités parties à l'entente précitée, d'une valeur totale inférieure à 25 000 \$, et peut donc être conclu de gré à gré par la municipalité mandataire.

**EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité :

- Que la municipalité de Pointe-aux-Outardes (mandant) mandate la municipalité de Chute-aux-Outardes (mandataire) pour conclure, administrer et réaliser un contrat de services professionnels avec Mallette (S.E.N.C.R.L.), visant l'accompagnement en recrutement de personnel pour le poste de directeur-préventionniste en sécurité incendie découlant de l'entente intermunicipale précitée;
- Que les frais reliés à la présente résolution soient partagés selon les dispositions de l'entente intermunicipale du partage de service d'un

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



directeur-préventionniste en sécurité incendie, et plus particulièrement son article 7;

- Qu'une copie de la présente résolution soit acheminée à la municipalité mandataire.

2017-11-247  
6615

**PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE CONTRE LES INCENDIES**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément aux orientations du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, un schéma de couverture de risques en sécurité incendie doit être élaboré par chacune des municipalités régionales de comté (MRC) et approuvé par le gouvernement du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités et la ville sont sous l'autorité régionale de la MRC de Manicouagan, laquelle a élaboré un schéma de couverture de risques en sécurité incendie, ayant reçu une attestation de conformité du ministère le 8 mai 2012 et entré en vigueur le 13 août de la même année;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 4.4.2 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) : Action retenue – Force de frappe mentionne que « Toutes les municipalités de la MRC aux prises avec un manque de ressources humaines et matérielles se sont mises d'accord pour faire appel, dès l'alerte initiale lors d'un incendie de bâtiment, à des ressources d'un ou des SSI voisins et à déterminer la caserne qui serait la plus apte à intervenir dans certaines parties de leur territoire, et ce, même si cette mesure pouvait impliquer le recours à des SSI de MRC limitrophe. »;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les municipalités de la MRC de Manicouagan ont adopté par résolution le plan de mise en œuvre du SCRSI de la MRC, s'engageant à mettre en application et à respecter les actions prévues dans ledit plan (chapitre 5 du SCRSI).

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Serge Deschênes, maire, à signer le plan d'entraide intermunicipale contre les incendies avec les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et la ville de Baie-Comeau.

2017-11-248  
6615

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 - RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter les prévisions budgétaires 2018 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2018 sera de 140 375,27 \$.

2017-11-249  
6615

**LE RÉPIT DANIEL POTVIN INC. - DEMANDE DE DON**

**CONSIDÉRANT** la demande de don reçue du Répit Daniel Potvin inc. qui est un organisme dispensant des services de répit et de gardiennage aux personnes ayant



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

une déficience intellectuelle et/ou physique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ au Répit Daniel Potvin inc.

2017-11-250  
6616

**CENTRAIDE CÔTE-NORD - DEMANDE DE DON**

**CONSIDÉRANT** la demande de don reçue de Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan pour sa campagne de financement 2017.

2017-11-251  
6616

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION - CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion à la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère à la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord, au coût de 150 \$.

2017-11-252  
6616

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PUBLICITÉ – TÉLÉVISION RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de publicité avec la Télévision Régionale de la Péninsule est rendu à échéance.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de renouveler le contrat de publicité avec la Télévision Régionale de la Péninsule, au coût de 167,10 \$, taxes incluses.

2017-11-253  
6616

**2E ÉVÉNEMENT RÉGIONAL EN PETITE ENFANCE SUR LA CÔTE-NORD**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Herman-Carl Gravel, superviseur des Loisirs et Culture, à assister à la journée du 22 novembre prochain au « 2<sup>e</sup> Événement régional en petite enfance sur la Côte-Nord annuel du loisir municipal » qui aura lieu à Baie-Comeau, au coût de 40 \$.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cet événement.

2017-11-254  
6616

**ENTRETIEN – MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait convenu avec la maison des jeunes Le SQUAT en 2008 qu'elle aiderait à l'entretien de la future maison des jeunes après sa construction, soit en défrayant certains coûts;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité s'était engagée à défrayer les frais concernant l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement de la maison pour un montant n'excédant pas 5 000 \$/année.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de faire un chèque au montant de 4 738,38 \$ selon les factures déposées par la maison des jeunes Le SQUAT pour l'électricité, les assurances, les taxes municipales, le décapage et cirage du plancher et le déneigement pour l'année 2017.

2017-11-255  
6617

**PROJETS - POLITIQUE FAMILIALE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Troupe Art'Scène supervise la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue des spectacles pour la semaine des bénévoles 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les inscriptions pour les minis Art'Scène ne couvrent pas les frais de formation de la professeure privée;

**CONSIDÉRANT QUE** le caractère intergénérationnel de la Troupe Art'Scène fait partie des objectifs de la Politique familiale et MADA de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT** l'organisation d'une fête de Noël pour les enfants au mois de décembre, en collaboration avec la FADOQ et le service des loisirs.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de remettre :

- un montant de 1 000 \$ à la Troupe Art'Scène pour superviser la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue des spectacles pour la semaine des bénévoles 2018;
- un montant de 500 \$ pour le Noël des enfants.

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

2017-11-256  
6617

**PARTICIPATION FINANCIÈRE – PROJET DE LA TROUPE ART'SCÈNE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Troupe Art'Scène a fait une demande d'aide au fonds FADM de Desjardins pour son projet d'agrandissement de la scène du Centre des loisirs et culture et pour l'acquisition d'instruments de musique, permettant la formation des jeunes et la production du spectacle présenté lors du Gala des bénévoles;

**CONSIDÉRANT QUE** la troupe Art'Scène a reçu une réponse favorable à leur demande d'aide financière, mais le montant accordé est moindre de 700 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût total du projet est de 5 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le fonds FADM remet un montant de 3 500 \$, la Troupe Art'Scène investi 800 \$, et demande à la municipalité de Pointe-aux-Outardes de participer au projet pour un montant de 700 \$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'aider la troupe Art'Scène pour son projet d'agrandissement de la scène du Centre des loisirs et culture et l'acquisition d'instruments de musique pour un montant de 700 \$.



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

2017-11-257  
6618

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2017-04 – REMPLACEMENT D'UN  
PONCEAU, DE NETTOYAGE ET REPROFILAGE DE FOSSÉS – RUE  
LABRIE EST**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'ouverture des soumissions pour les travaux de remplacement d'un ponceau, de nettoyage et reprofilage de fossés, rue Labrie Est, le lundi 30 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** les soumissions sur invitation qui ont été déposées;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie Jean Fournier inc., au montant de 24 390,39 \$, incluant les taxes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de la compagnie Jean Fournier inc. au montant de 24 390,39 \$, incluant les taxes, pour les travaux de remplacement d'un ponceau, de nettoyage et reprofilage de fossés, rue Labrie Est.

2017-11-258  
6618

**BAPE - PÉRIODE D'INFORMATION ET CONSULTATION PUBLIQUES –  
PROJET DE STABILISATION LE LONG DES BERGES DU FLEUVE  
SAINT-LAURENT SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL DE POINTE-AUX-  
OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a eu le mandat de tenir une période d'information et de consultation publiques concernant le projet de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu du système de tarification des demandes d'autorisation environnementale, des frais sont requis pour l'analyse du projet dans le cadre d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'entériner le paiement de 1 366 \$, au ministre des Finances, pour les frais concernant la poursuite de l'analyse du projet de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes dans le cadre de la procédure d'évaluation et de l'examen des impacts sur l'environnement.

Ces frais seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2017-11-259  
6618

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS D'INITIATIVE DU PLAN NORD**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation de la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide « Fonds d'Initiative au Plan Nord » pour le projet d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur du portail d'entrée municipal situé à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit confirmer sa contribution de 10 000 \$ au projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



résolu à l'unanimité, de confirmer la contribution de 10 000 \$, de la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le projet d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur du portail d'entrée de la municipalité.

Le plan de financement du projet :

Municipalité de Pointe-aux-Outardes	10 000 \$
Société de développement de Pointe-aux-Outardes	5 000 \$
PMVI – Hydro-Québec	15 000 \$
Société du Plan Nord	<u>69 580 \$</u>
Total :	99 580 \$

2017-11-260  
6619

**PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉE – PROJET « PORTAIL D'ENTRÉE »**

**CONSIDÉRANT** le dépôt de la demande d'aide financière pour la 1<sup>re</sup> phase du projet du portail d'entrée, dans le cadre du « Fonds d'initiatives du Plan Nord »;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire réserver un montant dans le Programme de mise en valeur Intégrée avec Hydro-Québec pour la 1<sup>re</sup> phase du projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de réserver les fonds du programme PMVI avec Hydro-Québec comme suit :

<b>PMVI d'Hydro-Québec</b>	<b>75 810 \$</b>
Dépenses déjà réalisées	31 230 \$
Montant réservé pour la 1 <sup>re</sup> phase	15 000 \$ (inclus dans la demande FIPN)
Montant réservé pour la 2 <sup>e</sup> phase	<u>29 580 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>75 810 \$</b>

2017-11-261  
6619

**ATELIER 2 – PROJET DE DÉTERMINATION DE LA LIGNE DES HAUTES EAUX POUR LE DOMAINE MARITIME**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, ainsi que Mme Sylvie Ostigny et M. Pierre Ross, membres du conseil, à assister à l'atelier 2 « Projet de détermination de la ligne des hautes eaux pour le domaine maritime » qui aura lieu le 23 novembre 2017, à Baie-Comeau.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cet atelier.

2017-11-262  
6619

**AUTORISATION D'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE – MRC DE MANICOUAGAN**

**CONSIDÉRANT** la demande d'émission d'une autorisation, auprès de la MRC de Manicouagan, afin d'aménager une piste cyclable, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** cette autorisation aurait une durée de 10 ans.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

résolu à l'unanimité, de procéder au paiement des frais administratifs concernant l'autorisation d'aménager une piste cyclable, d'une durée de 10 ans et renouvelé à échéance, pour un montant de 1 170,45 \$, taxes incluses.

2017-11-263  
6620

### MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Dave Prévèreault au titre de maire suppléant pour la période du 14 novembre 2017 au 15 janvier 2018.

### AFFAIRES NOUVELLES

2017-11-264  
6620

### FORMATION DES ÉLUS - UMQ

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser MM Serge Deschênes, Jean-François Gauthier, Julien Normand, Raynald Foster et Pierre Ross à assister aux deux jours de formation, soit : « Rôles et responsabilités de l'élue, de l'élue et du conseil municipal », « Vos décisions et l'administration qui vous accompagne » et « Légalement, vous devez en savoir plus! » dans lequel est incluse la formation en éthique et déontologie, qui auront lieu à Baie-Comeau, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochains, au coût de 482,90 \$, par inscription, taxes incluses.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ces formations.

2017-11-265  
6620

### ACHAT DE PNEUS – CAMION F-250

**CONSIDÉRANT QUE** les pneus de camion F-250 sont usés et doivent être changés;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue du Garage Pierre Lavoie.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 4 pneus Hercule Avalange X-trême LT-245-75-17 pour le camion F-250, auprès du Garage Pierre Lavoie, au coût de 980 \$, fourniture, pose et taxes incluses.

2017-11-266  
6620

### ACHAT DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ EN BÉTON – ROND-POINT DE LA RUE LABRIE OUEST

**CONSIDÉRANT QUE** l'érosion se continue au rond-point de la rue Labrie Ouest;

**CONSIDÉRANT QU'** il faut sécuriser les lieux pour la saison hivernale;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Béton Provincial pour la fourniture de 5 glissières de sécurité en béton.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 5 glissières de sécurité en béton afin de sécuriser le rond-point de la rue Labrie Ouest, au coût de 3 250 \$, plus taxes.

Ce montant sera remboursé par le ministère de la Sécurité publique.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2017-11-267  
6621

ACQUISITION DE GÉNÉRATRICES POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU -  
STATIONS DE POMPAGE

**CONSIDÉRANT QUE** les contribuables demandent au conseil municipal de continuer les démarches et de vérifier les différentes alternatives afin d'acquérir des génératrices pour les stations de pompage;

**CONSIDÉRANT QUE** le dossier a été soumis à un ingénieur d'Hydro-Québec qui produira un rapport pour aider la municipalité dans sa décision.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que le dossier d'acquisition de génératrices pour la distribution de l'eau soit une priorité municipale.

2017-11-268  
6621

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

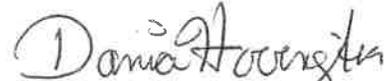
Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-11-269  
6621

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 57.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE

